

Une sélection des animations qui vous sont proposées dès à présent et pendant la saison estivale...



■ AÏNARA

...Soit deux trios pour un sextet ! *Aïnara*, c'est la rencontre du groupe breton *Kej* et les méridionaux du *Trio d'en-bas*. À l'écoute des mélodies du monde, ces six musiciens s'affranchissent des frontières et des styles. Un pur plaisir métissé de jazz...

Vendredi 29 mai / 20 h 30 / Malamok  
Tarif : 25 € / 17 € / 9 €

■ JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Comme tous les ans – ça devient une tradition –, le four à pain est rallumé pour la Journée du Développement Durable. Ce sera

le cas encore ce dimanche 31 mai à Saint-Trémeur. Les mitrons sont attendus ! Et pour continuer la journée, rendez-vous à Moulin Mer pour inaugurer la nouvelle signalétique.



■ FESTIVAL PHOTO L'HOMME ET LA MER

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, vivez Le Guilvinec autrement !

La 5<sup>ème</sup> édition du Festival photo investit les rues avec des regards éclectiques sur le rapport de l'homme à la mer. À découvrir cette année : *Chris Miller, Clémentine Guivarc'h, Ricardo Beliel...*



■ FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 20 juin, la Fête de la Musique, organisée pour la mairie, revient au Guilvinec avec *Orphée, les Covers, Fred Lafond, Closer to the stars...* Avec, à partir de 16 heures, une séance maquillage pour les enfants au son de DJ David.



■ LES ESTIVALES

Très attendues des Guilvinistes comme des vacanciers, les Estivales reviennent dès le 24 juillet avec un panel de groupes aux genres musicaux divers. Fest-noz, soirée irlandaise, soirée rock, soirée celtique et soirée populaire se succéderont jusqu'au 21 août. Accès gratuit, comme toujours, restauration et buvette (assurées par les associations) sur place.



■ COURSE DE MOTOS

Le dimanche 28 juin, de 9 h à 19 h, l'association ASAM du Guilvinec-Tréffiatat vous propose une course de motos avec un circuit sur les deux communes. Pas moins de 90 motos débarqueront parking de la Petite Sole dès le samedi après-midi pour les contrôles techniques et administratifs. Le dimanche, essais libres le matin dès 8 h, puis essais chronométrés, et ensuite les courses à 13 h 30 et 15 h 30. Une expo de motos anciennes et voitures américaines est également prévue parking de la Pointe à Léchiagat.

Plus d'infos sur : <http://www.asam-guilvinec-treffiatat.fr/category/course-des-2-ports/>



■ FESTY BEACH

Tous les dimanches de juillet et août à 11 h, sur la plage, des animations variées : body-karaté, marche aquatique, zumba, yoga... Accès gratuit. Sans oublier toutes les autres animations : quizz musical, concerts à Saint-Trémeur, concerts sur la plage, lancer de holi, séances de cinéma, Fête de la mer, promenades en mer, bal populaire...

# Vivre au Guilvinec

JOURNAL N°19  
MAI 2015



## Un début d'année coloré !

...avec le Mardi Gras, organisé le 21 février par l'asso GV mettre le son, la Saint-Patrick le 14 mars au Malamok (comité de jumelage), le mois du Mardi-Gras à Haliotika et la chasse aux œufs à Moulin Mer organisée par la mairie le dimanche de Pâques, suivie du film Hop (lapin de Pâques)...



édito

Chers administrés,

Cela fait maintenant un an que nous sommes élus. L'équipe municipale a déjà beaucoup travaillé sur les dossiers, et les projets annoncés lors de la campagne électorale commencent à prendre forme : l'aménagement de l'entrée de ville, la signalétique, bien évidemment la mutuelle pour tous... Cependant, comme vous le savez sans doute, les dotations de l'Etat sont en très forte baisse et nous avons décidé de faire des concessions sur notre budget mais nous n'avons pas augmenté les impôts comme nous nous y étions engagés pendant la campagne électorale. Notre devise pour cette année pourrait être : "Faire aussi bien tout en faisant des économies".

Dans les pages suivantes, nous vous indiquons les principales affectations du budget municipal, mais nous tenions aussi à vous donner un avant-goût des nombreuses animations qui vous seront proposées jusque tard dans la saison.

Je vous souhaite un très bel été.

Le Maire, Jean-Luc Tanneau

## rappels

■ DEFRICHAGE

Conformément à l'article L.2213-25 du Code des collectivités territoriales, les propriétaires de terrains non bâtis ont l'obligation de procéder au défrichage de leur terrain avant le 15 juin.

Certains propriétaires ne respectent pas cette loi, et passé la date butoir, la commune est dans l'obligation de pallier à ce manque en mandatant une entreprise pour défricher les terrains.

Cette prestation était jusqu'ici facturée forfaitairement 120 € aux propriétaires, et la commune devait intervenir financièrement pour régler leur dû aux entreprises sollicitées. Donc, à partir de 2016, il sera proposé au Conseil municipal d'augmenter sensiblement le tarif de cette prestation afin de compenser le manque à gagner pour la commune.

La municipalité compte sur votre sens civique pour procéder vous-mêmes à ce

défrichage (ou mandater une entreprise – liste consultable en mairie). Rappelons que c'est aussi une question de sécurité publique (animaux nuisibles, feux de broussailles...). De même, les particuliers sont tenus d'égaler les haies dépassant sur la voie publique (accessibilité des trottoirs, visibilité pour les véhicules...).

■ NUISANCES SONORES

Les beaux jours arrivent... Les activités de bricolage ou de jardinage réalisées dans les propriétés privées, à l'aide d'appareils bruyants ou d'engins à moteur, sont autorisées uniquement aux horaires suivants :  
- du lundi au vendredi : 8 h 30 - 19 h 30  
- le samedi : 9 h - 19 h ;  
- les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h.

■ ENCOMBRANTS

La CCPBS organise désormais une collecte d'encombrants une fois par mois sous

certaines conditions (âge, ressources). Attention, il ne s'agit pas de l'enlèvement de déchets verts ou poteries cassées. La prestation ne concerne que les très gros objets (matelas, gros électroménager...). S'adresser au CCAS de la mairie.

■ INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous êtes domicilié sur Le Guilvinec ? Votre enfant va fêter son deuxième anniversaire ? Vous avez la possibilité de l'inscrire d'ores et déjà à l'école maternelle publique Jean Le Brun.

Pour cela, vous devez vous rendre à la mairie, muni de votre livret de famille, du carnet de santé de votre enfant, d'un justificatif de domicile ainsi que de votre numéro d'allocataire CAF.

■ JARDINS FLEURIS

La visite des jardins aura lieu le 9 juin et les inscriptions sont possibles dès le 1<sup>er</sup> juin.

### BUDGET GÉNÉRAL

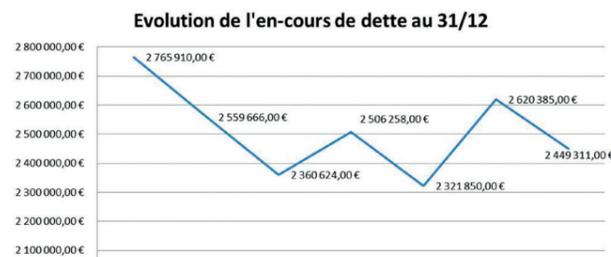
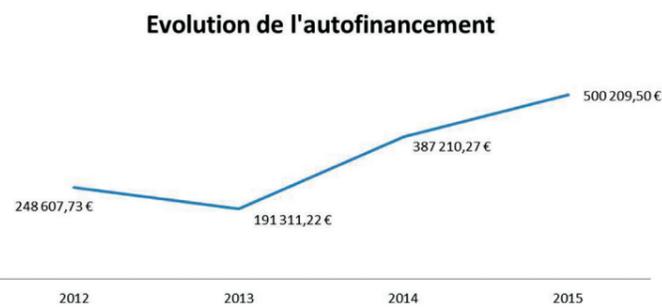
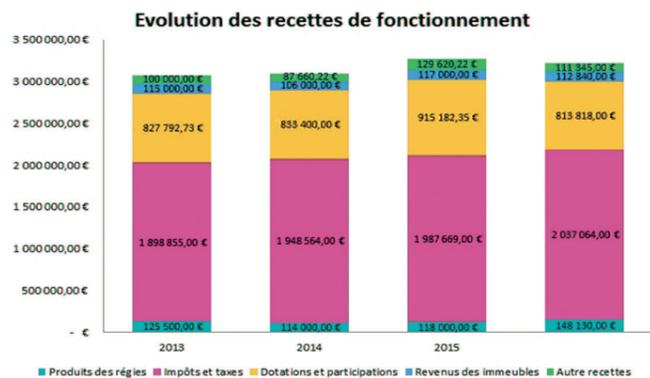
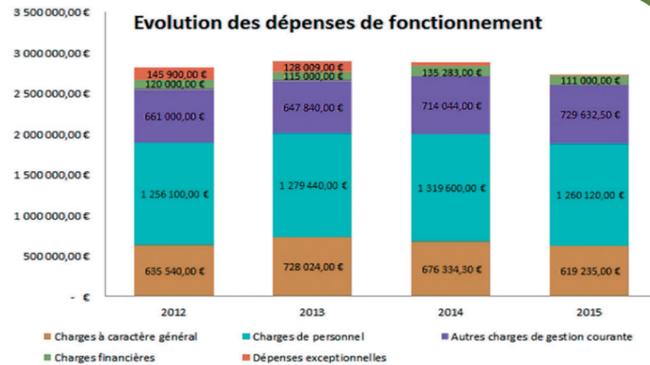
Concernant les dépenses de fonctionnement pour 2015, la baisse initiée depuis 2013 se poursuit, afin de faire face à la baisse des dotations de l'Etat. Les charges à caractère général ainsi que les charges de personnel sont revues à la baisse. La seule augmentation constatée pour 2015 concerne les autres charges de gestion courante, qui incluent le financement des TAP à l'école publique.

Concernant les recettes de fonctionnement, la baisse annoncée des dotations de l'Etat se confirme. Celles-ci devraient continuer à baisser sur les deux prochaines années. Malgré cette perte conséquente (à peu près 80 000 € pour la première année), les taux d'imposition pour 2015 demeurent inchangés. Cette décision de ne pas compenser la perte des aides de l'Etat par le produit des impositions ne peut s'effectuer sans une gestion rigoureuse des dépenses.

Des recettes et des dépenses en baisse amènent malgré tout la collectivité à dégager un autofinancement suffisant pour 2015 (500 209,50 €) pour financer les investissements de la commune :

- Lancement de la révision générale du PLU (6200 €) ;
- Maison médicale (240 000 €) ;
- Installation du stabiplage (64 200 €) ;
- Refonte du site internet de la commune (6000 €) ;
- Finalisation de l'étude sur la place interface ville/port "jeu de boules" (1344 €)
- Enfouissement des lignes électriques (150 400 €) ;
- Amélioration et grosses réparations des bâtiments communaux (18 790 €) ;
- Amélioration et accessibilité de la voirie (92 430 €) ;
- Acquisition de matériels (11 600 €).

L'endettement de la commune reste dans la moyenne des communes de taille équivalente malgré les investissements réalisés depuis 2009. Le niveau d'endettement baisse et se retrouve en 2015 à un niveau inférieur à celui de 2009.



### BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget assainissement fait comme chaque année apparaître un résultat excédentaire qui permettra à la commune de procéder au changement des membranes de la STEP, celles-ci ayant dépassé leur durée de vie (coût : 235 000 €) ; l'aménagement destiné à limiter les inondations au parc

de Moulin Mer sera également effectué en 2015. Des études et des travaux ponctuels sur les réseaux d'assainissement (non déterminés à ce jour) seront également lancés cette année.

## Supérette en centre-ville : où en est ce projet ?

Beaucoup d'entre vous nous questionnent sur la réouverture de la supérette en centre-ville. Nous avons interrogé le repreneur, Jean-Jacques Ricoleau, afin de vous donner une information la plus complète possible.

**M. Ricoleau, vous vous êtes porté acquéreur de l'ancien 8 à 8. Cette acquisition est bien sûr d'ordre privé, cependant beaucoup de Guilvinistes s'interrogent sur l'éventualité d'une réouverture, et à quelle échéance. Quel est votre rôle dans ce projet ?**

**JJR.** Je suis effectivement l'actuel propriétaire de ce bâtiment. J'en assure la partie financement et gestion. Un rafraîchissement de la structure sera évidemment nécessaire, mais l'urgence pour finaliser le projet est de convaincre une enseigne de bien vouloir intégrer cette future supérette dans sa chaîne de magasins.

**Pourquoi cela demande-t-il autant de temps ?**

**JJR.** Les enseignes contactées (groupe Carrefour entre autres...) se révèlent un peu frileuses pour se lancer dans l'aventure. Il faut dire que la dernière gérance s'est soldée par un échec. Nous n'avons donc pas beaucoup de cartes en main, même si je leur ai annoncé que j'accompagnerai financièrement le futur gérant.

**Quelles cartes pourriez-vous abattre pour faire pencher la balance en votre faveur ?**

**JJR.** Déjà, il faut mettre en avant l'étude de marché qui a révélé une très forte demande de la population. Ensuite, l'endroit est plutôt bien situé par rapport au port et à Haliotika, qui tous deux génèrent un flux appréciable de touristes.

**Quid de l'avenir ?**

**JJR.** Il faudrait pouvoir garantir la pérennité de ce commerce de proximité. S'il reste un commerce de dépannage, l'échec en est assuré à plus ou moins long terme.

Une réflexion est menée sur les possibilités qui s'offrent à nous : il est possible que la réussite du projet passe par une différenciation d'avec les commerces avoisinants, avec un choix de produits approprié. La superficie de 600 m<sup>2</sup> offre de belles perspectives en ce sens. La demande de permis de construire a été déposée.

La décision finale ne nous appartient pas, mais j'ose espérer que ces atouts finiront par convaincre une enseigne de s'installer.

**Monsieur Ricoleau, merci pour ces éclaircissements.**



## MUTUELLE

Nous avons reçu 362 réponses au questionnaire qui vous a été distribué au mois de mars.

Celles-ci font l'objet d'un dépouillement minutieux pour lister les couvertures existantes et essayer de répertorier au mieux les attentes. Ce qu'il en ressort pour l'instant, ce sont les demandes récurrentes d'une meilleure couverture pour les options suivantes : optique, dentaire, dépassements d'honoraires, frais de cure.

Une fois toutes ces données analysées, un comité de pilotage, composé de professionnels, d'administrés et d'élus du CCAS, sera mis en place pour le suivi du dossier.



## Moulin Mer

Site naturel reconquis par la municipalité en 2012, le vallon de Moulin Mer est un des lieux de promenade privilégiés des Guilvinistes. Ses particularités méritaient cependant une interprétation adéquate. C'est désormais chose faite, et la signalétique mise en place sera inaugurée le dimanche 31 mai, dans le cadre des journées du Développement Durable.

Avec une progression sous forme de conte, les panneaux visent à expliquer aux promeneurs de tous âges l'intérêt écologique et patrimonial du parc, en donnant des précisions sur la faune et la flore qu'ils peuvent rencontrer au détour des sentiers. Ils sont huit à jaloner ainsi le parcours, offrant des informations ludiques et invitant au respect de l'environnement.